FICHE TECHNIQUE

GERMI-10

Désinfectant • Assainisseur • Virucide • Désodorisant • Fongicide

Antiseptique – D.I.N. : 02252392
N-ALKYL (5% C12, 60% C14, 30% C16, 5% C18)
diméthyl benzyl chlorure d'ammonium 5%
N-ALKYL (68% C12, 32% C14)
diméthyl ethyl benzyl chlorure d'ammonium 5%

DESCRIPTION

GERMI-10 est destiné spécifiquement aux hôpitaux, établissements de transformation des aliments, industries laitières, restaurants, bars, parcs d'animaux, chenils et institutions dans lesquelles la désinfection, l'assainissement et le contrôle des odeurs sont d'importance primordiales. Lorsqu'il est utilisé comme indiqué, ce produit est formulé pour désinfecter des surfaces dures inanimées préalablement nettoyées (murs, planchers, dessus d'éviers, tables, blocs pour trancher, comptoirs, verres et ustensiles de cuisine). GERMI-10 désodorise les surfaces qui généralement sont difficiles à maintenir avec une odeur fraîche (lieux d'entreposage des ordures et de poubelles, lieux favoris des animaux de compagnie et tout autre endroit susceptible de dégager des odeurs désagréables causées par des microorganismes). Il peut aussi être utilisé pour assainir les œufs de catégorie alimentaire dans des établissements de traitement et de transformation des œufs.

AVANTAGES

1. Tue 99.9% des germes.
2. Produit antiseptique, Accepté par Agriculture Canada, Production et Inspection des aliments, pour usage dans les entreprises alimentaires.
3. Spécialement conçu pour les industries ou la désinfection, l'assainissement et le contrôle des odeurs sont d'importance primordiale.
4. Désinfecte, assainit et désodorise en une seule étape.
5. Il est biodégradable et sans danger pour l'environnement.

DONNÉES TECHNIQUES

pH (tel quel)	7,5 – 8,0
Densité spécifique (20°C)	1,02 g/cc
Couleur	Bleu
Odeur	Fraîche odeur de propreté
Caractéristique	Aucun
Biodégradabilité	Complète
Point d'éclair	Supérieur à 95°C
Stabilité au gel/dégel	Garder hors du gel

La biodégradabilité a été déterminée selon l'essai no. 301D de l'OCDE.

UNICA CANADA INC.
90, J.-Armand Bombardier, Boucherville (Québec) J4B 8N4
Tél.: 450.655.8168 • Fax: 450.655.4411
Courriel: unica@unicacanada.com • Visitez notre site web www.unicacanada.com

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI

DÉSINFECTION GÉNÉRALE – Pour désinfecter des surfaces dures inanimées préalablement nettoyées, appliquer une solution de GERMI-10 à l'aide d'un chiffon, d'une vadrouille, d'une éponge ou d'un vaporisateur robuste. Les surfaces traitées doivent rester bien mouillées pendant 10 minutes avant d'enlever l'excès de liquide. Préparer une solution fraîche pour chaque usage.

DÉSINFECTION GÉNÉRALE – Utiliser 22 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau pour désinfecter contre Staphylococcus aureus, Salmonella choleraesuis, Listeria monocytogenes, Yersinia entercolitica, Escherichia coli et E. coli 0157 :H7.

DÉSINFECTION DES HÔPITAUX - Utiliser 22 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau pour désinfecter contre Pseudomonas aeruginosa.

AUTRES USAGES – Pour désinfecter l'équipement des poulaillers (couveuses, abreuvoirs, mangeoires), les parcs d'animaux et les chenils préalablement nettoyés, appliquer une solution de 22 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau. Les petits ustensiles doivent être trempés dans cette solution. Avant la désinfection, faire sortir tous les animaux des installations ainsi que leur nourriture. Il faut également vider les abreuvoirs, les étagères et autres appareils d'alimentation et de distribution de l'eau. Enlever la litière et les résidus sur les planchers, les murs et sur toutes surfaces occupées ou traversées par les animaux et bien nettoyer toutes les surfaces avant la désinfection.

Après la désinfection, aérer les bâtiments, les abris et autres espaces clos. Attendre que la solution soit absorbée ou sèche avant de faire entrer les animaux et avant d'utiliser l'équipement.

Rincer soigneusement à l'eau potable toutes les surfaces destinées à un contact avec des aliments telles que les mangeoires ou abreuvoirs avant leur emploi.

DÉSINFECTION DES LIEUX D'ENTREPOSAGE DE POMMES DE TERRE ET ÉQUIPEMENT – Retirer toutes les pommes de terre avant la désinfection des lieux d'entreposage ou de l'équipement. Pré-nettoyer les surfaces dures pour enlever les saletés accumulées. Suivre la méthode de DÉSINFECTION GÉNÉRALE. Rincer soigneusement è l'eau potable toutes les surfaces traitées avant leur emploi.

ACTIVITÉ COMME VIRUCIDE – Ce produit, quand il est utilisé sur de surfaces dures inanimées préalablement nettoyées, à 22 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau, présente une activité efficace comme virucide contre Influenza A2/Japan (représentant du virus commun de la grippe), herpes Simplex Type 1 (agent qui est la cause des ampoules de fièvre), Adenovirus Type 5 (agent qui est la cause des infections du système respiratoire), Vaccinia virus (représentant du groupe pox de virus) et Avian influenza A/Dindon/Wisconsin (agent qui est la cause d'infection aigüe des voies respiratoires inférieures de la volaille).

COMME DÉSODORISANT – Pour désodoriser, appliquer GERMI-10 comme indiqué ci-dessus sous le titre DÉSINFECTION GÉNÉRALE.

FONGICIDE - Pour contrôler la moisissure et le mildiou sur des surfaces dures non poreuses préalablement nettoyées, utiliser 22 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau. Appliquer la solution à l'aide d'un chiffon, d'une vadrouille ou d'une éponge en s'assurant de bien mouiller toutes les surfaces. Laisser sécher à l'air. Préparer une solution fraîche pour chaque usage. Répéter l'application chaque semaine ou lorsque le développement de la moisissure arrive.
Les essais d'efficacité ont démontré que ce produit est un bactéricide et un virucide efficace en présence de souillures organiques (sérum du sang 5%).

UNICA CANADA INC.
90, J.-Armand Bombardier, Boucherville (Québec) J4B 8N4
Tél.: 450.655.8168 • Fax: 450.655.4411
Courriel: unica@unicacanada.com • Visitez notre site web www.unicacanada.com

FICHE TECHNIQUE

ASSAINISSEMENT – S'utilise dans les restaurants, industries laitières, établissements de traitement des aliments et bars. Lorsqu'il est utilisé comme indiqué, GERMI-10 est un assainisseur efficace contre Escherichia coli, Yersinia enterocolitica, Staphylococcus aureus et E. coli 0157 :H7.

Enlever tous les gros résidus de nourriture et les souillures des surfaces à assainir. Pré-rincer, nettoyer à l'aide d'une solution nettoyante de bonne qualité soit par vaporisation ou par trempage et gratter si nécessaire. Rincer avec de l'eau potable.

Pour assainir des surfaces non poreuses préalablement nettoyées et rincées avec de l'eau potable, en contact avec des aliments – Préparer une solution assainissante de 200 ppm d'ingrédients actifs (8 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau).

Pour assainir des articles fixes (réservoirs, blocs pour trancher, comptoirs) – Rincer à grande eau avec une solution assainissante de 200 ppm d'ingrédients actifs pendant 60 secondes au moins, en s'assurant de bien mouiller toutes les surfaces. Laisser égoutter, drainer la solution et laisser sécher à l'air. Préparer une solution fraîche chaque jour ou plus fréquemment si nécessaire.

Pour assainir des articles mobiles (verres et ustensiles de cuisine) – Bien tremper dans une solution assainissante de 200 ppm d'ingrédients actifs pendant 60 secondes au moins, en s'assurant de bien mouiller toutes les surfaces. Laisser égoutter, drainer la solution et laisser sécher à l'air. Préparer une solution fraîche chaque jour ou plus fréquemment si nécessaire.

Pour assainir l'équipement de cuisine ou articles en contact avec des aliments préalablement nettoyés – Utiliser une solution assainissante de 200 ppm d'ingrédients actifs. Un rinçage à l'eau potable n'est pas nécessaire. GERMI-10 est un assainisseur efficace quant il est dilué dans de l'eau dont la dureté atteint jusqu'à 750 ppm (CaCO3).

Pour assainir des œufs de catégorie alimentaire préalablement nettoyés dans des établissements de traitement et de transformation des œufs, pulvériser une solution assainissante de 200 ppm d'ingrédients actifs (8 ml de GERMI-10 par 4 litres d'eau chaude). La solution doit être plus chaude que les œufs mais ne doit pas excéder 54 ˚C. Bien mouiller les œufs et laisser égoutter. Un rinçage après les traitements n'est pas nécessaire en cas d'entreposage des œufs. En cas de cassure des œufs pour leur utilisation, ils doivent être rincés avec de l'eau potable. Les œufs doivent être raisonnablement secs avant de les mettre en caisse ou de les casser. La solution ne peut pas être réutilisée pour assainir des œufs.

UNICA CANADA INC.
90, J.-Armand Bombardier, Boucherville (Québec) J4B 8N4
Tél.: **450.655.8168** • Fax: **450.655.4411**
Courriel: unica@unicacanada.com • **Visitez notre site web www.unicacanada.com**